

7 – FINANCES

Les Institutions Financières Publiques (IFP) recèlent un potentiel de développement important du fait de leur positionnement dans le cadre du système financier. Les Pouvoirs Publics accompagnent ce développement par des appuis divers dont la mise oeuvre de plans de restructuration.

Les principales IFP concernées sont le Crédit Agricole du Maroc (**CAM**), le Crédit Immobilier et Hôtelier (**CIH**) et la Banque Nationale pour le Développement Economique (**BNDE**).

7.1 - Réforme institutionnelle du CAM

Résultats du CAM au 30 juin 2006

- le CAM a enregistré pour la première fois un résultat net de 97 MDH pour le premier semestre 2006 ;
- les ressources clientèle avoisinent les 28.581 MDH, soit +7 % par rapport au 31 décembre 2005 ;
- Le taux de couverture des emplois clientèle par les dépôts a fortement progressé en passant de 62 % en 2002 à 105 % au 30 juin 2006 ;
- l'encours des créances saines s'est élevé, au 30 juin 2006, à 19,8 milliards de dirhams, soit une augmentation de 900 MDH par rapport à fin 2005 ;
- le produit Achamil destiné aux agriculteurs avec de nouvelles conditions pour encourager l'investissement : taux de 5 % hors TVA pour le crédit de fonctionnement à court terme.

La réforme institutionnelle du CAM, consacrée par le Dahir n° 1-03-221 du 11 novembre 2003 portant promulgation de la loi n° 15-99 relative à la réforme du Crédit Agricole, s'est poursuivie durant l'année 2006 qui a connu l'accélération de la mise en œuvre par le Crédit Agricole du Maroc du plan de mise à niveau globale qui s'articule autour des principaux axes suivants :

7.1.1 - La mise à niveau institutionnelle : après la transformation de l'institution en société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, il a été procédé à l'intégration réussie au Crédit Agricole du Maroc de l'activité commerciale de la BNDE à travers notamment l'apport de l'activité commerciale des agences BNDE,

l'acquisition des locaux des agences et du siège de la BNDE et la reprise de certaines créances à moyen et long terme de cette banque. De même, l'opération de fusion absorption de la BMAO, a été concrétisée le 31/12/2005. Ces actions ont permis de renforcer le réseau d'agences du Crédit Agricole du Maroc, et surtout sa capacité à mobiliser une épargne plus importante et à allouer davantage de ressources à sa clientèle, notamment du monde agricole.

7.1.2- Le plan de développement de la Banque : ce plan consiste à centrer l'intervention commerciale de cette banque autour de quatre principales filières dont en particulier la Petite et Moyenne Entreprise Agricole et la filière de l'Agroalimentaire. Pour financer ses interventions dans le cadre de ce plan, le CAM a mis en place une organisation interne, un système d'évaluation des risques, une approche commerciale et des produits adaptés.

7.1.3 - La mise à niveau de la structure financière de l'institution : le CAM a adopté un plan de restructuration financière prévoyant notamment l'annulation des dettes de 100.000 petits agriculteurs pour un montant total d'abandon de 3 MMDH, l'assainissement du portefeuille des créances en souffrance, la recapitalisation de la Banque à hauteur de 1 MMDH au titre de la contribution de l'Etat dans le cadre de l'opération d'abandon des dettes des petits agriculteurs. Cette recapitalisation sera effectuée en 3 tranches annuelles au titre des exercices 2006, 2007 et 2008, et l'ouverture du capital à des investisseurs institutionnels à hauteur de 1,1 milliard DH. Cette ouverture du capital ainsi que la première tranche de l'augmentation du capital par l'Etat ont déjà été concrétisées.

La mise en œuvre du plan de mise à niveau se traduira par une amélioration sensible de la situation financière du Crédit Agricole du Maroc, ce qui lui permettra d'améliorer son positionnement dans le paysage financier national, de mieux accompagner le développement socio-économique du pays, et de s'inscrire totalement dans la réglementation prudentielle de Bank Al Maghrib dès 2007.

7.2 - Plan de redressement du CIH

Dans le cadre du plan de redressement financier couvrant la période 2000-2006, l'assainissement, la restructuration et le repositionnement stratégique du CIH, entamés en 2000, ont été accélérés en 2005 et ont abouti en 2006 à des avancées notables concernant :

- le dénouement de la question de la garantie de l'Etat octroyée au CIH au titre de ses prêts au secteur hôtelier ;
- le recouvrement des créances du CIH sur le secteur public ;
- La concrétisation de la recapitalisation du CIH et l'assainissement de ses comptes.
- la reprise sensible de l'activité de distribution de crédits

Ces avancées impulsées par les pouvoirs publics ont permis d'envisager le développement de l'activité de la banque sur des bases saines, en vue notamment de mieux accompagner la politique gouvernementale en matière notamment de financement de l'accès au logement.

C'est ainsi qu'il a été procédé à la recomposition de la structure du capital de la banque ainsi que ses organes de gestion. L'entrée au capital du CIH de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne française, en juillet 2006, aux côtés de la CDG, est de nature à favoriser et à accélérer le développement de la banque qui bénéficiera des synergies qu'offrent les réseaux de métiers et de savoir-faire des deux Groupes. Elle est également de nature à soutenir sa mission en tant qu'instrument d'appui à la mise en œuvre de la politique du logement social, d'une part, et contribuer au renforcement de la stabilité de notre système financier d'autre part.

7.3 - Plan de redéploiement de la BNDE

Face à la détérioration de la situation financière de la BNDE qui a enregistré un résultat net négatif de plus de 1,1 MMDH en 2001 entraînant l'absorption de la totalité des fonds propres de la banque, le Gouvernement a décidé de procéder au redéploiement de cette Banque dans le sens de son recentrage sur les métiers de banque d'affaires adossée à la CDG. Dans ce cadre, le volet commercial de la BNDE qui comprend son réseau d'agences ainsi que celui de sa filiale BMAO, a été entièrement repris par le CAM, alors que le portefeuille des participations a été cédé sur la base des règles du marché.

Le plan de redéploiement de la BNDE touche à sa fin. C'est ainsi qu'avec le démarrage de la banque d'affaires, la BNDE n'est plus agréée en tant qu'établissement de crédit et n'effectue plus d'opérations de crédit. Son personnel, encore en activité à fin juin 2006, compte 29 personnes affectées exclusivement à l'activité de recouvrement.

Groupe CDG : Faits marquants en 2005

- Une nouvelle année de forte croissance

Résultat net, une progression de 41,5% : le résultat net dégagé a dépassé le cap des 1,5 MMDH en atteignant la somme de 1,6 MMDH contre 1,1 MMDH en 2004. Ce résultat est le fruit d'une bonne évolution du Produit Net Bancaire (PNB).

Un total bilan qui dépasse 50 milliards de dirhams : le total bilan s'est accru de 9% par rapport à 2004. Les dépôts collectés ont progressé de 6% et se sont élevés à plus de 40 MMDH. Les ressources (96.860 MDH) se sont accrues de 5% par rapport à 2004.

- Consolidation de l'organisation et développement des activités

Durant l'année 2005, le Groupe CDG conforte sa position de groupe financier public dédié au développement économique et social de notre pays. En recentrant son organisation autour de ses trois pôles métiers, Gestion des Fonds Institutionnels et Retraites, Métiers Développement Territorial et Métiers Banque Finances Assurances, le Groupe favorise le développement harmonieux de ses activités, par ailleurs soutenues en 2005 par le lancement de grands chantiers de développement territorial et par un repositionnement stratégique dans les métiers financiers.

- Développement territorial, l'année des grands projets :

Catalyseur des investissements dans le long terme, le Groupe CDG détient une expertise et un savoir-faire qui lui permettent de contribuer, à travers sa holding CDG Développement, à la réalisation de grands projets territoriaux structurants :

- le chantier de la Marina de Casablanca ;
- CASASHORE, première zone d'offshoring du Royaume et TECHNOLIS, la future cité de la technologie de Rabat-Salé et ce, dans le cadre du plan Emergence ;
- renforcement des interventions dans la perspective «Logements pour Tous » à travers les filiales Dyar Al Mansour et Dyar Al Madina ;
- renforcement de position dans le métier de l'ingénierie après la prise de contrôle d'Ingema, donnant lieu au premier pôle national de sociétés d'ingénierie ;
- Sabr Aménagement et la CDG concluent un accord de Joint Venture avec Sama Holding (Ex Dubai International Properties) autour d'AMWAJ, un projet d'envergure au sein du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

- Emergence d'un groupe financier national :

2005 est également l'année du développement des activités des métiers financiers. Par des repositionnements stratégiques, le groupe favorise ainsi l'émergence d'un pôle financier national centré sur la venue à maturité des marchés financiers :

- la Banque d'Investissement du Groupe CDG est également créée sous le nom de CDG Capital ;
- la CDG prend le contrôle du CIH et confirme la volonté de développement de la banque avec un nouveau positionnement de banque généraliste aux particuliers ;
- Maroc Leasing poursuit son développement sous le contrôle de la CDG et voit l'entrée dans son capital d'un nouveau partenaire à hauteur de 10% ;
- la Caisse Marocaine des Marchés (CMM) finalise son projet de restructuration et confirme son positionnement autour de sa mission d'intérêt général. Elle procède à une augmentation de capital et gère désormais un fonds de garantie dédié aux PME adjudicataires de marchés publics ;
- Maghreb Titrisation décroche un mandat d'arrangement et de gestion en Tunisie portant sur trois opérations de titrisation auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie ;
- la Société Centrale de Réassurance porte son capital à un milliard de dirhams et initie un projet de couverture des risques catastrophiques ;
- Fipar-Holding se renforce et diversifie son portefeuille (Medi1 Sat, Lydec, Carnaud...) ;
- le partenariat stratégique avec le Groupe Holmarcom visant à construire et développer un pôle d'assurances de référence au Maroc « ATLANTA/SANAD ».

